

commentaire d'arret ROLIN1999

Par **lilau**, le **15/02/2010** à **21:48**

bonjour, j'ai un commentaire d'arret a faire pour samedi! cest l'arret rolin de 99. seulement voila mon petit soucis cest que , a part faire une fiche de jurisprudence, faits procedure etc je suis INCAPABLE de trouver ce que veux dire l'arret. j'arrive les dissertations, je comprend mon cours, mais alors les commentaires d'arret je bloque vraiment je ne comprend pas comment on trouve toutes les idées, les analyses etc...

je sais que mon SOS est tres vague mais j'aimerais avoir des conseils de quelqu'un qui etait dans mon cas et qui a miraculeusement compris par exemple. (jai mis 2ans pour les commentaires en droit civil, je ne peut me permettre de mettre autant de temps en droit public :SS)

je vous remercie d'avance

Par **mathou**, le **15/02/2010** à **21:53**

Bonsoir Lilau,

Est-ce que tu as lu les conclusions du commissaire ? Souvent ça aide énormément pour les commentaires en stratif. Regarde aussi si le GAJA l'a intégré, et lit tous les commentaires du GAJA sur le thème de la décision à commenter, ça te donnera des pistes.

En TD le prof prenait le considérant de principe et le décortiquait, en le coupant en deux pour faire deux parties par exemple ; ou bien il réservait une partie aux conditions et une partie au régime.

Mais le meilleur moyen de comprendre la méthodologie, c'est de lire des commentaires.

Consulte le site lex-publica, il donne des méthodologies et des exemples, son auteur est un excellent professeur.

Par **Camille**, le **16/02/2010** à **12:21**

Bonjour,

Accessoirement, à lire aussi :

[http://frederic-rolin.blogspot.com/ar ... opole.html](http://frederic-rolin.blogspot.com/ar...opole.html)

qui devrait apporter quelques pistes...

Par **Camille**, le **16/02/2010** à **12:28**

Re,

Au fait, encore plus accessoirement, en Suisse, la Loterie Romande n'a pas de mission de service public mais est néanmoins reconnue d'utilité publique :

[http://www.entraide.ch/pages/chiffres/i ... rm_lang=fr](http://www.entraide.ch/pages/chiffres/i...rm_lang=fr)

Par **lilau**, le **16/02/2010** à **21:17**

tout d'abord, merci beaucoup je ne connaissais pas lex pulica, cest vraiment un site complet!!

ensuite j'aimerais proposer mon idée de plan mais j'ai presque honte de m'être vraiment planter :s j'ai mes deux grandes parties que voici :

I) la notion de service public révisée dans ce cas de jeux de hasard

II) l'incompétence de la juridiction administrative

:))

si cela est HS soyez compatissants Image not found in the document en vous remerciant